**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 4 (1931)

**Heft:** 10

**Artikel:** Habitations pour familles nombreuses

**Autor:** Lanz, Ed.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-119358

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Habitations pour familles nombreuses.

**ED. LANZ, architecte, Bienne.**

Il y a trois ans, j'avais eu l'occasion de signaler la construction d'un premier mas de maisons pour familles nombreuses édifiées par la Coopérative d'habitation de Bienne, sur les terrains communaux du Möösliacker.

Cette première étape comportait quatre rangées avec en tout 24 maisons familiales de 4 chambres, cuisine et mansarde, ainsi que la lessiverie servant de chambre de bains, au rez-de-chaussée. Escalier partant de la chambre commune pour conduire aux 3 chambres à coucher à 2 lits au premier étage.

Les maisons trouvèrent rapidement preneurs et le besoin d'augmenter ce genre d'habitations se fit sentir. Une seconde étape fut donc entreprise l'automne passé par la même société et sur les mêmes bases.

### Les conditions d'admission.

Les locataires doivent être sociétaires avec une participation représentant le 5 % de la valeur de l'immeuble. Cette somme peut être versée par acomptes. Les familles nombreuses à partir de quatre enfants ont la préférence et ne paient qu'un loyer réduit correspondant à la subvention à fonds perdu (20 %) donnée par la commune.

### Description des intérieurs.

Les habitations sont spécialement adaptées aux besoins de familles nombreuses: une grande chambre commune, attenant à celle-ci une cuisine-laboratoire, une chambre à lessive servant de toilette et chambre de bains (tempérée par les locaux voisins) et servant aussi de passage au jardin. L'entrée est côté rue, avec un palier sur lequel s'ouvrent les portes de la cave et des W.C. et servant aussi de garde-robe. La cuisine n'est pas destinée à servir de salle à manger; elle contient une table de travail fixe sous la fenêtre, un garde-manger ventilé directement à l'extérieur; sur les parois latérales et à côté les unes des autres: la cuisinière, l'armoire, l'évier, etc. La chambre à lessive contient une baignoire de fonte émaillée et un bassin à laver en porcelaine. Le chauffage se fait de la chambre à lessive au moyen d'un calorifère revêtu de catelles avec réglage à air chaud pour les chambres du premier étage. On a cherché à faciliter le travail de la maîtresse de maison dans la mesure des moyens. Les combles sous la toiture recouverte de lambrissage avec tuiles (aujourd'hui, à notre avis, la toiture la plus économique pour ce genre d'habitation), contiennent les greniers.

### Les matériaux utilisés.

Les murs de façades sont en briques de terre cuite en forme d'équerre afin d'éviter tout joint traversant entièrement le mur. Les encadrements de fenêtres sont d'une seule pièce, en béton armé. Les poutraisons en bois traversent de façade à façade et sont portées au milieu par un sommier reposant sur les mitoyens. Le plancher de la chambre commune est en chêne et ceux des chambres à coucher en sapin. Le sol de la cuisine, chambre à lessive et entrée est carrelé en grès.

### La situation.

Les jardins communiquent avec une place commune servant d'emplacement d'étendage et sur laquelle se trouve une fosse septique pour l'ensemble des constructions.

La topographie très irrégulière du terrain, la situation des chemins existants et les conditions de l'orientation a obligé la création de types divers d'habitations. Les 16 maisons familiales sont distribuées en rangées de 4 et 8 maisons. Deux rangées de maisons à deux familles ferment le groupe du côté ouest. Ces dernières maisons comportent des appartements de 2 chambres, chambre commune, mansarde, cuisine-laboratoire et emplacement pour la table à manger. Les chambres à coucher et la chambre de bains donnent sur un dégagement indépendant. Les deux appartements possèdent ensemble une chambre à lessive avec étendage.

### Coût des constructions.

Le coût des deux types d'appartement est, en moyenne, de fr. 15.700, sans les intérêts de construction, mais compris les honoraires d'architecte, les frais de surveillance des travaux, les travaux extérieurs, canalisation, fosse septique, etc. La commune contribue pour 20 % à ces frais, ce qui ramène le prix de base pour le calcul du loyer des familles nombreuses à 12.700 fr., non compris le loyer du terrain communal, qui est basé sur le prix de 3 fr. le m² et payé au taux de la première hypothèque.

Entre les maisons de la première étape et celles décrites ci-dessus, il existe une ancienne gravière dont le terrain ne peut être utilisé pour la construction. Des chômeurs sont actuellement occupés à la transformer en place de jeux avec promenade.

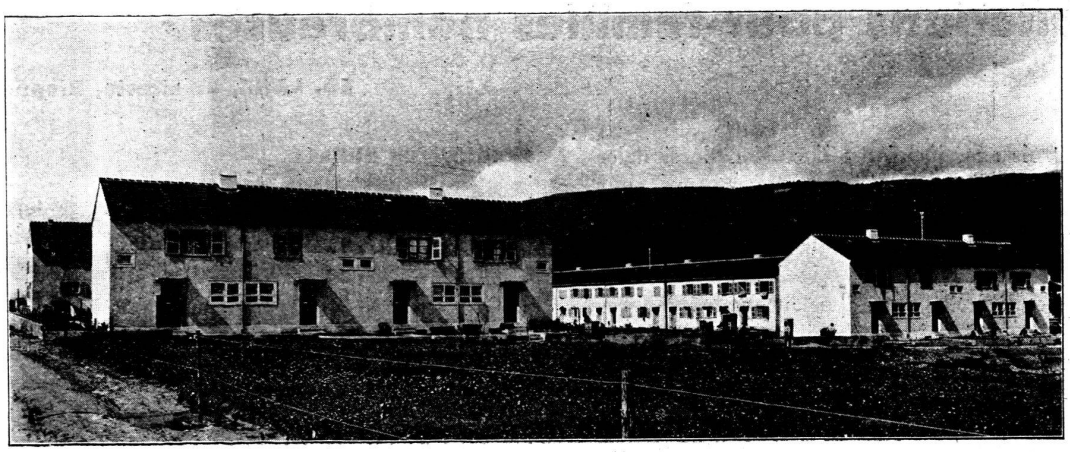

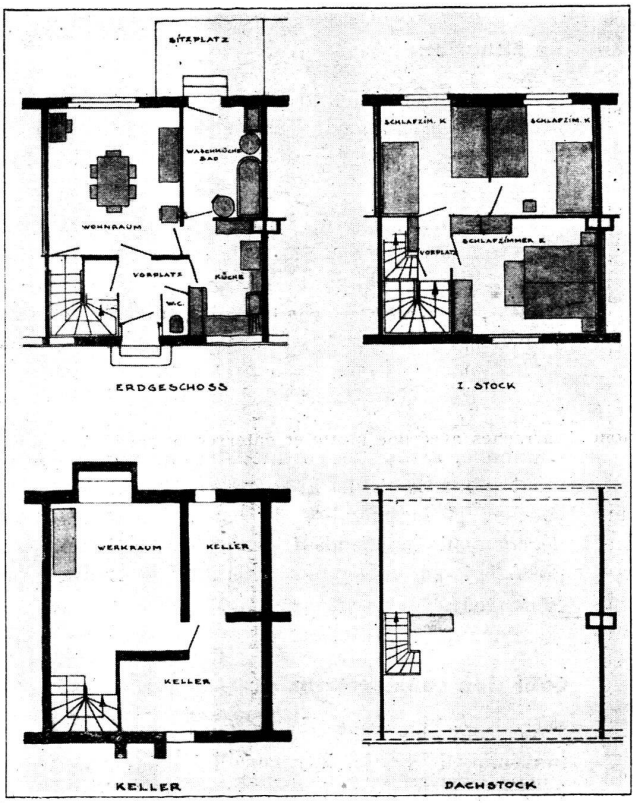


**Au premier plan : Vue du groupe du Type I.**

**Au fond : Groupe du Type II.**

**Plans du Type I.**

Erdgeschoss = Rez-de-chaussée.
Stock = 1er Etage.
Keller = Sous-sol.
Dachstock = Combles.

**Vue du groupe du Type I.**

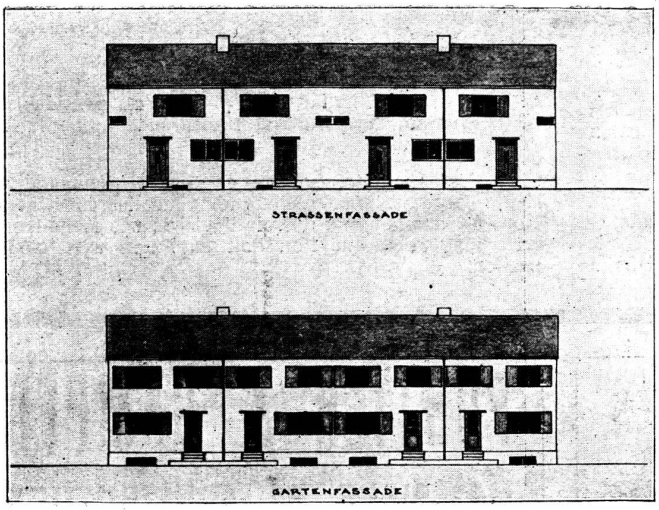


**Façades du Type I, en haut, côté Rue, en bas, côté Jardin.**

# Nos jardins

En octobre, on procède à la plantation des légumes hivernés; le rendement n'est pas toujours intéressant, mais il faut espérer que l'hiver prochain sera plus favorable que le précédent. Du reste, en petite culture, il est facile de protéger les jeunes plantes; on les recouvre de branchages, de manière que l'air circule librement; il n'en faut pas davantage pour abriter les plantations et en assurer la réussite. On plante donc *choux, laitues pommées et romaines.* Cette année, les plantes sont en retard; mais n'oublions pas que l'on peut les mettre en terre jusque vers le 15 novembre. Si la plantation est faite très tôt et que le mois d'octobre soit beau, les plants sont trop avancés et résistent moins bien aux rigueurs de l'hiver. On plante au fond de petites raies faites au moyen du buttoir ou du sarcloret. Les plants sont ainsi abrités contre les vents froids du nord. A cette époque, il n'est pas nécessaire d'arroser les plantations; il faut avoir soin de bien reboucher les trous faits avec le plantoir. Les *oignons blancs* semés en août se repiquent sur planche bien terreautée à 10 ou 15 cm. de distance en tous sens. On rabat le feuillage à 15 cm. et on coupe l'extrémité des racines. On peut planter directement les caïeux ou petits oignons; on les enterre peu profondément. Au printemps, ils se développent très rapidement et sont utilisés pour manger en vert avec les premières laitues. Ceux qui possèdent quelques châssis peuvent semer vers le 15 octobre des *carottes* en couche froide dans un compost formé de moitié terreau, moitié terre franche. Le semis doit se faire aussi près que possible du vitrage, de manière à avoir une bonne insolation.

Octobre est l'époque de la rentrée des légumes, en vue de leur conservation pendant l'hiver. Les légumes les plus sensibles au froid sont le *haricot,* qu'il faut avoir soin d'abriter lors des premières gelées; si l'on a pris cette précaution la récolte se prolonge quelquefois jusqu'à fin octobre. Les cucurbitacées en général sont très délicates, ainsi que la *tétragone.* Les *tomates* doivent être cueillies et placées dans un local éclairé. Les pommes de *choux-fleurs* doivent être recouvertes; on les protège également en assemblant les feuilles et en les attachant à leur partie supérieure. Les *bettes à cardes, céleris côtes* et *chicorées frisées* et *scaroles* sont arrachés avec une motte et enterrés en cave ou dans une couche profonde. Les *scaroles* dont le cœur n'est pas très développé peuvent rester sur place en les abritant à l'approche des froids par une légère couche de feuilles.

Au début du mois, on attache les cardons; on peut les blanchir sur place ou en cave après les avoir arrachés avec une motte. Le *fenouil* est très sensible au froid, on le conserve en cave ou sous châssis après avoir coupé une partie du feuillage.

Dans le prochain numéro, nous donnerons des indications pour la conservation des autres légumes moins délicats.

En octobre, on termine la récolte des fruits. Il faut penser à protéger la future floraison contre la « Cheimatobie » dont les femelles pleines d'œufs vont monter aux arbres pour pondre. Les *bandes-pièges* seront placées au tronc pour les arrêter dans leur ascension; ce travail doit être fait en tous cas avant la fin du mois.

On plante les *jonquilles, narcisses, crocus, les iris hispanica, les tulipes Darwin et autres, les anémones de Caen* et les *renoncules.* On met également en place les *bisannuelles, pensées, myosotis, pâquerettes, campanules, digitales, œillets et plantes vivaces diverses.*

On arrache si possible par un temps sec et on laisse essuyer avant de les rentrer, les *Cannas, Bégonias bulbeux, Glaïeuls* et les *Dahlias,* si le gel les a touchés.

J. D.